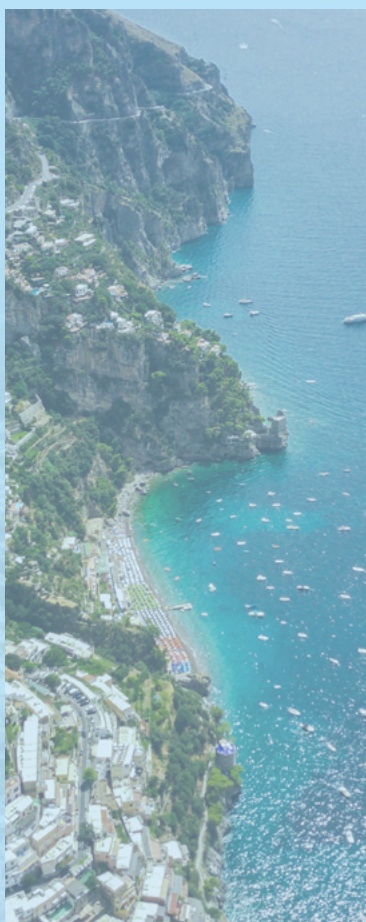




# LA NEWS LETTER



## ÉDITO

Chers collègues élus ou représentants de nos littoraux ultra-marins,  
Chers amis,

C'est un plaisir pour moi d'introduire ce bulletin de liaison d'Interc'o' Outre-Mer au nom des élus rassemblés au sein de l'Association nationale des Elus du Littoral (ANEL), ce grand « parti de la mer » que j'ai désormais l'honneur de présider.

**A l'aube de son 45<sup>e</sup> anniversaire, l'ANEL demeure plus que jamais un lieu unique de coopération et de partages d'expériences entre les élus des façades maritimes métropolitaines et ceux des bassins ultra-marins. Ce souci du collectif, arrimé à une passion commune pour la mer, constitue le ciment de l'étroite collaboration qui lie l'ANEL et Interc'o' Outre-mer. A cet égard, je tiens à vous redire mon souhait de maintenir et d'approfondir les excellentes relations tissées au fil des années entre nos deux associations, notamment sous l'impulsion de mon prédécesseur Jean-François Rapin.**

Fidèle à l'esprit qui l'a fondée, l'ANEL continuera en 2023 de se faire le porte-voix des territoires ultra-marins pour que notre pays tout entier regarde la mer comme un océan d'opportunités. Les pouvoirs publics doivent plus particulièrement comprendre qu'on ne fera pas réussir la France sans les territoires d'Outre-mer et qu'il importe de mieux prendre en compte leurs spécificités géographiques, socio-économiques et environnementales.

Plusieurs défis doivent être relevés sans tarder, à commencer par **l'urgence du logement**. Nous pouvons pour cela nous appuyer sur les propositions concrètes formulées à l'occasion des Journées nationales d'Études qui se sont tenues en septembre dernier au Grau du Roi. L'ANEL a ainsi appelé l'attention du Gouvernement sur la nécessité de prendre en compte les spécificités ultra-marines, par exemple en adaptant les normes de construction, en réduisant les coûts des matériaux à considérer comme des produits de première nécessité et en augmentant la part aidée du logement locatif très social (LLTS).

De la même manière, l'ANEL s'efforce d'être en première ligne sur les défis à relever en termes de **gestion des ressources en eau** en promouvant des réponses pérennes et adaptées aux caractéristiques des territoires. S'agissant enfin de la préservation de la biodiversité littorale et marine, remarquable en outre-mer, l'ANEL se mobilise, là encore, en veillant à ce que les moyens déployés par l'Etat – notamment pour lutter contre la profusion des sargasses antillaises – soient à la hauteur des annonces gouvernementales.

Tous ces sujets majeurs ne sauraient pour autant occulter celui, plus pressant et vital, de **l'élévation du niveau de la mer**, conjugué à l'accroissement des phénomènes naturels violents. Les territoires ultramarins deviennent les « sentinelles littorales » du changement climatique. Plus que n'importe quel autre espace littoral, l'Outre-mer est au croisement des grands enjeux environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Face à ces problématiques sensibles et complexes, l'ANEL prend ses responsabilités et parvient à obtenir des résultats tangibles, comme en témoigne la récente proposition de loi déposée au Sénat afin de faciliter la mise en œuvre des objectifs de « zéro artificialisation nette ». Outre la nécessaire articulation entre le ZAN et le recul du trait de côte, le texte prévoit, dans sa version initiale, la remise au Parlement d'un rapport du Gouvernement relatif à l'application des objectifs ZAN à l'Outre-mer. C'est aussi, je le crois, dans ce travail constructif et exigeant d'interpellation que résident la légitimité et la crédibilité de nos associations.

**Vous l'aurez donc compris, fort de mon attachement personnel à cette « France des trois océans », je suis déterminé à agir à vos côtés pour défendre les intérêts de nos collectivités ultramarines et faire rayonner les richesses qu'elles renferment. Soyez assurés de mon engagement total et de la disponibilité des équipes de l'ANEL pour poursuivre le dialogue instauré et mener avec Interc'o' Outre-mer une démarche porteuse d'avenir.** En attendant de vous retrouver au prochain congrès annuel de l'ANEL qui se tiendra du 11 au 13 octobre prochain, je vous souhaite une bonne lecture.

Amitiés littorales,

**Yannick Moreau** - Président de l'Association nationale des Elus du Littoral (ANEL) - Maire des Sables d'Olonne

**WEBINAIRE Les défis du foncier ultra-marin**

Pour tous, le foncier est la matière première de l'aménagement et du développement des territoires et les transformations environnementales et climatiques en font une matière particulièrement sensible plus encore à l'heure de l'objectif « zéro artificialisation nette ». Mais pour les ultra-marins c'est aussi, davantage que dans l'Hexagone, un sujet de société, de culture, d'organisation des acteurs publics, d'outils, de gouvernance...

Pour l'Outre-mer, deux expressions sont malheureusement à l'honneur dans les rapports parlementaires sur le sujet : « verrou foncier » et « désordre foncier ». Qu'importent les mots, la problématique foncière reste bloquante malgré les initiatives et moyens déployés par la puissance publique.

En collaboration avec Interco'Outre-mer, la Direction Animation et Développement de la FedEpl vous propose **un webinaire de présentation du recueil de propositions, d'observations et d'alertes sur la problématique foncière élaboré en 2022 par Interco' Outre-mer.**

**Informations et inscriptions :**

<https://cloud.agoraevent.fr/SiteEvent/ViewMail>.



## RETOUR SUR ...

**... le déplacement à Paris d'une délégation d'élus d'Outre-mer**

Du 13 au 17 février une délégation\* d'élus d'Interco' Outre-mer s'est rendue à Paris afin de présenter le recueil d'observations, d'alertes et de propositions sur le sujet foncier élaboré par l'association.

Accompagnée de Caroline Cunisse et Philippe Schmit, les co-animateurs et rédacteurs du corpus de propositions, la délégation a reçu un accueil chaleureux et l'ensemble des interlocuteurs a fait part de son vif intérêt et satisfaction quant à la qualité du travail. La biodiversité uniques de Mayotte.

\* M. Maurice Gironcel, M. Elyassir Manroufou, M. Joseph Péraste, M. Serge Smock



## Au programme, des réunions avec :

**Le cabinet du Ministre délégué chargé de l'Outre-mer, M. Jean-François Carenco**

Ministère des Outre-mer, le 14 février 2023

Le recueil foncier nourrira les travaux du CIOM\* (Comité Interministériel Outre-mer présidé par la 1<sup>ère</sup> Ministre dont la mise en place est prévue au printemps 2023). À ce titre Interco' Outre-mer sera prochainement auditionnée par les experts « foncier » du CIOM. Enfin une convention partenariale pluriannuelle sera prochainement signée entre le ministère et Interco' Outre-mer.

**Le Président de l'ANEL, M. Yannick Moreau**

Association Nationale des Élus du Littoral (ANEL), le 14 février 2023

L'ANEL soutient les propositions d'Interco' Outre-mer. Une séance de travail aura lieu pour faire ressortir celle que l'ANEL pourra davantage porter sur les sujets littoraux notamment à travers la stratégie nationale de la mer et des littoraux en cours de rédaction.

**Le Président d'Intercommunalités de France, M. Sébastien Martin et la Secrétaire Générale Mme. Floriane Boulay**

Intercommunalités de France, le 15 février 2023

Intercommunalités de France soutient pleinement les propositions faites par Interco' Outre-mer et transmettra un courrier en ce sens aux Ministres concernés par les enjeux fonciers. Une convention officialisant le partenariat entre les 2 associations sera signée courant mai lors du déplacement dans l'océan Indien de Sébastien Martin.

## Le déplacement à Paris d'une délégation d'élus d'Outre-mer - suite

### Le Président de la délégation sénatoriale aux Outre-mer, M. Stéphane Artano



Sénat, le 15 février 2023

### Le Cabinet de la Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Mme. Dominique Faure



Ministère de l'Intérieur, le 16 février 2023

### Le président M. Moetai Brotherson et députés de la délégation Outre-mer de l'Assemblée nationale



Délégation Outre-mer de l'Assemblée Nationale, le 17 février 2023

## ZOOM SUR ...

### ... les vœux 2023 du Président d'Intercommunalités de France

La cérémonie des vœux d'Intercommunalités de France s'est tenue le 24 janvier dernier à la Maison de la RATP à Paris, en présence de Dominique Faure, ministre des Collectivités locales et de la Ruralité. Intercô' Outre-mer y était !

Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France, a passé plusieurs messages devant les quelques 200 partenaires de l'association invités pour l'occasion, saluant la qualité du travail mené avec la ministre.

[www.intercommunalites.fr/actualite/les-voeux-dintercommunalites-de-france](http://www.intercommunalites.fr/actualite/les-voeux-dintercommunalites-de-france)



## EVENEMENT



### ... la XII<sup>ème</sup> Conférence d' Intercô' Outre-mer

Save the date XII<sup>ème</sup> Conférence !

La prochaine et XII<sup>ème</sup> Conférence d' Intercô' Outre-mer se tiendra **du 16 au 20 octobre 2023 en Guadeloupe** et les échanges s'articuleront autour du thème général « L'intercommunalité: Les Valeurs, les Projets, les Réalisations ». Celui-ci implique la prise de conscience que l'intercommunalité peut constituer un précieux instrument de rationalisation et d'optimisation de la dépense et donc de l'action publique, et la nécessité d'utiliser et de mutualiser au quotidien les moyens et outils existants (humains, techniques, juridiques et financiers).